CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Association française Loi 1901

Reconnue d'utilité publique

Pierre LESAGE, Président
48 Boulevard Diderot
75012 PARIS
Tel : 06.81.85.40.37
lesage.pierre@wanadoo.fr

Janine PÉCHA, Vice présidente

Alain SIMON, Vice président

Nadine RICHARD-PÉJUS,
Secrétaire Générale

Jacques KUNVARI, Trésorier

SECTION DU XII ARRONDISSEMENT

PARIS

Paris, le 28 avril 2021

Chère et Cher sociétaire,

Vous êtes invité(e) à participer <u>par correspondance</u> à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre section qui se tiendra le jeudi 24 juin 2021 à 10h00 au 48 Boulevard Diderot 75012 PARIS.

En effet, en raison de la crise sanitaire, le Siège de la SMLH préconise à titre « extraordinaire » et afin d'assurer l'égalité de traitement des sociétaires, dont certains n'ont pas accès aux supports dématérialisés, que **les assemblées** de sections et comités se tiennent par correspondance selon les modalités suivantes <u>dans le cas d'une assemblée sans élections (vote portant uniquement sur l'adoption de compte-rendu d'activités, comptes etc.)</u> :

- Envoi de la convocation, des documents et des bulletins de vote un mois avant la date limite fixée pour la réception desdits bulletins (par courrier postal ou mail selon les facilités dont bénéficient les sociétaires).
- Possibilité offerte à tous de réagir sur les documents par courrier ou mail.
- Un bulletin simple est rempli et envoyé (<u>par courrier postal ou par mail</u>) par les sociétaires, en « cochant » la réponse aux différentes délibérations.

NOTA : le recours au vote par correspondance, qui n'exige donc pas de présence « physique », exclut, en conséquence, le recours au vote par procuration (pouvoirs).

- Le jour de l'assemblée, un « bureau de dépouillement », comprenant au moins deux membres extérieurs au bureau de la section ou du comité concernés, est réuni par le président sortant de la section ou du comité.
- Les expéditeurs de bulletins sont recensés et leur droit de vote vérifié (paiement de la cotisation).
- Les enveloppes comportant les bulletins sont regroupées puis dépouillées pour comptage.
- Le PV du dépouillement est signé par le président sortant de la section ou du comité, le secrétaire et les deux assesseurs non-membres du bureau.
- Le résultat du vote est porté à la connaissance des sociétaires par courrier (pour ceux qui n'ont pas accès à internet) ou par mail.

Vous trouverez donc ci-joint le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier ainsi qu'un bulletin de vote.
Restant à votre disposition pour toute information qui vous serait utile et dans l'attente de vos réponses, acceptez, chère et cher sociétaire, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre LESAGE
Président

SMLH

SOCIETE DES MEMBRES
DE LA LEGION D'HONNEUR

Section du XIIème arrondissement

BULLETIN DE VOTE

A retourner, avant le 10 juin 2021 (le cachet de la Poste faisant foi)

à

Pierre LESAGE
Président de la section SMLH PARIS 12ème domiciliée au
48 Boulevard Diderot 75012 PARIS

NOM :
Prénom :

Pour le rapport moral et d'activité, je vote **(Veuillez cocher une des cases □)**

□ POUR □ CONTRE □ ABSTENTION

Pour le rapport financier et les comptes, je vote

□ POUR □ CONTRE □ ABSTENTION

» **DATE et SIGNATURE**

Ce bulletin de vote est à adresser à Pierre LESAGE
Président de la section SMLH PARIS 12ème domiciliée au
48 Boulevard Diderot 75012 PARIS